

Le 24 novembre 2008

Sommaire des modifications apportées
aux restrictions routières
durant la période de dégel de 2009

RESTRICTION AJOUTÉE

Nouveau parcours ARTC visé par la restriction de niveau 1 (90 % de la charge normale)

RPGC N° 3 de l'intersection nord de la RPGC n° 3A (Crystal City) à
l'intersection ouest de la RPS n° 242 (La Rivière)

RESTRICTIONS ANNULÉES

**Parcours ARTC qui ne sont plus visés par la restriction
de niveau 1 (90 % de la charge normale)**

RPGC N° 68 de la RPGC n° 6 à 19 km vers l'ouest
de 12,2 km à l'est de la RPGC n° 5 à l'intersection de la
RPS n° 278

RPGC N° 83 de la RPS n° 594 à la RPS n° 367

Il est possible de se procurer l'ordonnance relative aux restrictions routières durant la période de dégel de 2009 par service de télécopieur automatisé au 204 945-6499, et sur le site Web du Service des permis à l'adresse suivante :

www.gov.mb.ca/mit/srr/index.fr.html

Le gestionnaire par intérim,



Linden Johnson